## Les approvisionnements d'énergie

Le ministre s'accroche au mot «peut». Il a dit que Petro-Canada, en vertu de la loi sur Petro-Canada, peut amorcer des négociations avec d'autres pays en vue d'acheter du pétrole directement de l'étranger, et il a dit que c'était suffisant. Je ne crois pas que ce «peut» soit suffisant. Je crois qu'il faut que Petro-Canada ait le droit exclusif d'acheter en cas de crise, car les autres entreprises sont sous contrat. Cette fois-ci, c'est Exxon qui nous cause des problèmes, mais la prochaine fois, ce pourrait être n'importe lequel des sept géants du pétrole, et si le gouvernement n'a pas le pouvoir, en vertu de cette loi sur les approvisionnements en cas d'urgence, de faire de Petro-Canada le seul acheteur de pétrole étranger, n'importe lequel de ces géants du pétrole peut nous causer le même problème qu'Exxon. C'est pourquoi je crois que le député de Sault-Sainte-Marie a fait preuve de beaucoup de sagesse et de clairvoyance en proposant cet amendement au bill.

Ce que je trouve passablement étrange, c'est que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie), qui a parlé pendant un bon moment des sociétés multinationales, des grandes choses que Petro-Canada peut accomplir, de la politique très progressiste du gouvernement, rejette l'argument très raisonnable et modéré que le député de Sault-Sainte-Marie propose à la Chambre. Je me demande si le parti libéral ne cherche pas tout simplement à donner l'impression d'être le grand parti nationaliste, le parti qui combat les sociétés pétro-lières multinationales, le vrai parti progressiste. Je vois un député de l'arrière-ban, en face, hocher la tête en signe d'approbation. Je suis porté à croire que les libéraux ont présenté cette mesure, à la veille des élections, pour montrer que leur parti veut protéger les intérêts des Canadiens face aux grandes multinationales.

Puis, évidemment, nous avons le parti conservateur. Le leader à la Chambre de ce parti a déclaré que la Corporation commerciale canadienne pouvait, en cas de crise, acheter le pétrole. Peut-il nous dire pourquoi, en pareil cas, Petro-Canada ne devrait pas avoir le pouvoir de le faire? C'est Petro-Canada, en définitive, qui réunira les spécialistes des questions énergétiques et du commerce du pétrole, et non la Corporation commerciale canadienne, et c'est Petro-Canada qui sera en mesure d'agir rapidement. Si donc les conservateurs reconnaissent l'éventualité de mesures d'urgence, pourquoi n'admettent-ils pas que Petro-Canada serait, en l'occurrence, plus en mesure d'agir? La façon de penser du parti conservateur est totalement dénuée de sens.

J'aimerais en outre faire remarquer que les députés du parti conservateur semblent avoir des attaques chaque fois qu'on mentionne le nom de Petro-Canada. Ils sont connus pour vouloir se débarrasser de Petro-Canada. Et pourtant c'est le seul petit outil dont nous disposions pour défendre nos intérêts pétroliers nationaux et malgré cela ils veulent s'en défaire. Ils veulent faire avorter le projet dans l'œuf. Voici ce que le député de Northumberland-Durham (M. Lawrence) a déclaré vendredi dernier en critiquant Petro-Canada. Il a dit qu'il était contre:

... uniquement parce que les gens de Petro-Canada n'ont aucune expérience et aucune compétence pour négocier dans ce domaine.

Quelle confiance ont-ils dans notre pays? Ont-ils confiance dans le Canada ou dans les Canadiens?

Il y a trois ans, je m'en souviens, le gouvernement provincial de la Saskatchewan décidait de nationaliser la quasi-totalité des gisements de potasse. Les partis libéral et conservateur de ma province ont dit que nous n'avions pas la compétence voulue, que nous ne savions pas comment nous y prendre. Ils sont allés jusqu'à dire que si on nationalisait la potasse, les acheteurs iraient s'adresser ailleurs. Ils n'ont pas pensé, bien sûr, que l'Union soviétique est une autre source importante de potasse.

Je soutiens, monsieur l'Orateur, que plus de 40 p. 100 de la potasse en Saskatchewan est maintenant propriété publique, et ce n'est pas quelqu'un des États-Unis qui est président de la société, mais bien un fils d'agriculteur de la banlieue sud de Regina. Le siège de la société se trouve à Saskatoon et le vice-président est aussi de la Saskatchewan, tout comme les cadres, si bien que les bénéfices réalisés restent dans notre province et les emplois créés au siège social vont à des gens de la province. Après seulement trois ans, la société est déjà la plus grande société de potasse du monde, à l'exception de l'Union soviétique.

## Des voix: Bravo!

M. Nystrom: Je dis donc aux conservateurs: N'avez-vous pas foi dans le Canada? N'avez-vous pas foi dans les Canadiens? Vous semblez avoir foi seulement dans Exxon et dans les sept Grands du monde pétrolier. Je sais que c'est l'attitude des conservateurs de l'Alberta et je crains fort que ce ne soit l'attitude des conservateurs d'un bout du Canada à l'autre.

J'espère en terminant que le petit chat inoffensif d'en face qui sourit d'une oreille à l'autre aiguisera ses dents et se transformera en tigre pour commencer à mettre en pratique ce dont il parle. J'espère qu'il prendra les dispositions voulues pour renforcer Petro-Canada, afin qu'elle devienne la compagnie de pétrole la plus importante au Canada. J'espère que, de concert avec les provinces, il veillera à ce que les industries de pétrole et de gaz au Canada deviennent des propriétés publiques, comme il se doit.

Je ne peux absolument pas comprendre pourquoi les ressources non renouvelables peuvent appartenir à des particuliers, notamment à des sociétés étrangères. Je ne crois pas non plus qu'il soit très utile de substituer aux décisions prises dans une salle d'un conseil d'administration à l'étranger celles qui sont prises dans une salle d'un conseil d'administration au Canada. Si le ministre veut faire preuve d'esprit d'initiative, il devrait négocier avec les provinces en vue de s'assurer que la plupart des gisements de pétrole et de gaz au Canada deviendront des propriétés publiques. Je peux lui assurer qu'au moins une province au Canada, soit la Saskatchewan, serait tout à fait disposée à s'assurer que les gisements de pétrole et de gaz appartiennent collectivement aux Canadiens.

C'est pourquoi je prie le gouvernement d'accepter la motion proposée par le député de Sault-Sainte-Marie. C'est une proposition modérée et raisonnable, et en cas d'urgence, Petro-Canada sera le seul organisme habilité à acheter du gaz naturel et du pétrole au pays.

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire quelques mots au sujet de l'amendement. Nous n'avons peut-être pas examiné tous les problèmes liés à la